

# LES MAIRES HEUREUX

## L'ENGAGEMENT CITOYEN ET LA COMMUNE DE DEMAIN

Malgré les difficultés qui freinent leur capacité d'action, les maires ruraux réunis à Eppe-Sauvage pour le Congrès des délégués départementaux ont tenu à souligner leur bonheur d'exercer leur fonction d'élu. Heureux, ils puisent dans leur relation quotidienne avec les administrés une source inépuisable de leur légitimité qui, malgré les œillères de l'État, ne cesse d'être confirmée sondage après sondage. Cap sur cet avenir d'une ruralité citoyenne et dynamique.

**A**u cours du Congrès des délégués départementaux à Eppe-Sauvage (59) en septembre dernier, les maires ruraux n'ont cessé d'affirmer la nécessité d'agir collectivement pour davantage de pédagogie et d'éducation civique afin de rendre possible une citoyenneté utile à la démocratie. Avec des mots, des expériences et des attentes différentes, tous ont néanmoins acté qu'il s'agissait d'un combat indispensable pour accélérer le développement des territoires ruraux, à l'heure où la ruralité et leurs maires sont à la fois plébiscités par les habitants (voir page 7) et reviennent au cœur des radars politiques (Agenda rural et loi Engagement et proximité).

Préparer la commune de demain en suscitant l'intérêt des habitants, dans leur diversité, à la construction du projet municipal est un défi collectif auquel ce Congrès a apporté plusieurs réponses. Car si la commune repose avant tout sur les décisions du maire et de son conseil municipal, les retours d'expérience des élus sur ce qu'ils ont fait localement pour favoriser l'implication citoyenne donnent la preuve de la diversité des bénéfices pour la commune d'une telle démarche, malgré la forte hétérogénéité des formes d'engagement.

### Outiller la démocratie locale

Les maires plus que d'autres savent à quel point la vie du village ne repose pas uniquement sur le conseil municipal, mais aussi sur les forces associatives et économiques, etc., tous ceux

que l'on appelle les forces vives du territoire. Mais le pas supplémentaire consiste à outiller la démocratie locale avec des dispositifs innovants. La méthode communément partagée lors du Congrès consiste d'abord à constater que mettre en place des réunions n'est jamais une bonne manière de faire. A chaque fois, ce qui fonctionne, c'est d'aller chercher les habitants sur des sujets précis, avec une thématique qui permet de co-construire des objectifs et un projet. Il ne faut en effet pas croire que la question participative soit l'antichambre de la disparition de la démocratie représentative : un citoyen impliqué ne remplace pas le maire, au pire ou au mieux cela lui donnera l'envie de s'investir dans un futur conseil municipal.

En revanche l'implication collective de citoyens sur des sujets précis comme l'aménagement d'un équipement public, la construction d'un nouveau quartier, la mise en place d'une cuisine municipale, etc. génère un va-et-vient entre les groupes de citoyens et le conseil municipal qui permet de dégager une intelligence et une énergie collective susceptible de permettre aux projets d'aboutir.

### Un nouveau paradigme de l'organisation de la vie municipale

Construire un collectif sur un projet va aider le maire à valider son leadership naturel, ou à lui permettre d'identifier une personne à qui passer la main sur un sujet précis. Mais à l'occasion des échanges entre les maires ruraux à l'occasion de ce Congrès, il est apparu que l'engagement des citoyens avait deux pouvoirs essentiels. Cela permet d'abord d'élaborer un projet plus abouti, en se répartissant les rôles et en dépassant les contradictions qui auraient fait échouer le projet. L'engagement a aussi un impact sur l'individu, en révélant la capacité de chacun à s'investir dans un projet. Le collectif permet de voir les compétences en action, et ensuite de discuter d'un éventuel investissement dans la future équipe municipale. Cet enjeu est aujourd'hui d'autant plus important que le bien-être est un moteur important des motifs d'installation en milieu rural et qu'à ce titre nombreux sont ceux qui aspirent à être associés aux décisions. Et de l'avis général des maires ruraux réunis à Eppe-Sauvage, c'est une chance supplémentaire qui doit permettre de réaffirmer le rôle de la commune au cœur de l'organisation politique de notre pays.

## Ma commune est utile : quand l'engagement citoyen participe à la refondation de l'esprit communal

Appelez-la coopérative, participative, locale, inclusive, citoyenne, municipaliste, collective, démocratique, etc. la méthode de co-construction d'un projet entre les habitants et les élus n'obéit pas à une règle unique. C'est au contraire dans leurs diversités que les formes d'engagement font aujourd'hui sens commun pour la majorité des maires ruraux qui ont travaillé ce sujet lors du Congrès de l'AMRF.

**Yvan Lubraneski**, président des maires ruraux de l'Essonne, et co-auteur de l'ouvrage *Des communes et des citoyens* : « *Le local est le lieu de sublimation de la vie citoyenne. La réappropriation de la politique par les citoyens leur permet de s'émanciper en sortant d'une logique de consommateur, et de prendre conscience des enjeux locaux en ayant connaissance de la manière dont peut agir le maire. Il ne s'agit pas de mélanger tous les sujets, mais c'est un changement de paradigme dans l'organisation de la vie municipale qui fait que, comme dans une espèce de grande agora, les gens font des propositions qui croisent la question de l'implication de la municipalité, desquelles naissent des projets partagés* ».

**Armel Le Coz**, cofondateur du collectif Démocratie ouverte : « *L'échelle locale est la base d'un projet municipaliste. Mais pour que chaque citoyen ait envie de dire « Ma commune est à nous ! », il ne suffit pas d'ouvrir la porte de la mairie, on voit que ça marche quand l' élu pense une partie de sa mission comme celle d'un animateur de la vie locale* ».

**Jean-François Lemesle**, président des maires ruraux de Seine-Maritime : « *Le combat de l'AMRF face aux menaces qui pèsent sur l'avenir du bloc communal est essentiel, car le jour où l'on perd la commune, on perd la démocratie ! Certes il n'y a souvent personne dans nos*

*conseils, mais nos concitoyens sont sensibles à ce travail, et en tant que maires, nous sommes des exemples à suivre* ».

**Julien Goupil**, coordinateur de l'association Empreintes citoyennes : « *La commune est l'espace naturel du citoyen. L'enjeu de toutes ces démarches permet de recréer un contrat citoyen à l'échelle locale* ».

**Dominique Chappuit**, présidente des maires ruraux de l'Yonne : « *Faire confiance aux gens, les regarder et leur apprendre : ce qui est important c'est de savoir pourquoi*

*on s'engage dans ce type de démarches* ».

**Daniel Cueff**, maire de Langouët (35), co-auteur de l'ouvrage *Des communes et des citoyens* : « *La démarche est plus importante que la finalité* ».

**Thibault Renaudin**, président fondateur de InSite France : « *Le basculement de notre société est double : vers la ruralité, et vers des modalités d'engagements renouvelées. Cela ouvre la voie à de nouvelles manières de faire-ensemble, entre les élus et les citoyens* ».

### UNE MÉTHODE PROTÉIFORME, DES OBJECTIFS PARTAGÉS PORTEURS D'AVENIR

À travers les expériences décrites par les élus ruraux dans les tables-rondes et ateliers du Congrès, il est possible de dégager un certain nombre de bénéfices correspondant à l'implication des citoyens selon des modes de participation innovants :

1. Cela permet d'avoir plus d'habitants impliqués, qui sortent de chez eux pour entrer dans une démarche collective. Cela permet à terme de renouveler les profils de bénévoles dans la commune et d'éventuels futurs conseillers municipaux.
2. Les personnes impliquées vont devoir se frotter aux réalités des élus (normes, relations avec l'intercommunalité, l'État, etc.). Ce faisant ils découvrent les obstacles pour apprendre à les dépasser ensemble. Cela permet de lutter contre l'isolement des élus et de changer le regard des citoyens sur le maire face à l'environnement normatif qu'il subit.
3. L'engagement citoyen est une richesse humaine, mais aussi financière. Avec des habitants investis et autonomes, prêts à faire des permanences par exemple, cer-

tains projets vont pouvoir voir le jour grâce à un investissement bénévole qui permet d'en diminuer le coût.

4. En dehors des effets locaux, l'implication citoyenne pourrait agir par contagion sur les instances intercommunales qui, face à des citoyens concernés et informés, s'obligeraient à reconnaître le rôle de la commune et démocratiser le fonctionnement de l'EPCI.

5. Cela a enfin des vertus en termes d'éducation populaire, pour sortir d'une attitude consummatrice, en faisant sortir les gens de chez eux et en redonnant confiance dans la mairie et la démocratie. Ce lien renouvelé entre les habitants permet de booster la commune en créant par exemple une communauté d'intérêts partagés entre des habitants aux profils variés (entre natifs et néoruraux par exemple).

## Le maire et la ruralité plébiscités comme cadre de vie idéal

**S**ondage après sondage, les Français expriment avec force leur attachement à la commune rurale, identifiée comme le cadre de vie idéal pour leur épanouissement individuel et collectif. Plus que jamais, les campagnes, leurs aménités et leurs maires, reflètent la forte aspiration des habitants à bien vivre en milieu rural.

### SONDAGE ODOXA DU 8 OCTOBRE 2019

#### 1. Le maire demeure l' élu le plus populaire (63% de bonnes opinions). Il l'est particulièrement à la campagne, moins dans les grandes villes.

- Le maire c'est d'abord l' élu que les Français connaissent le mieux. Seulement 9% d'entre eux ne le connaissant pas. Il est quatre fois plus connu que le président de la Région et le député, cinq fois plus que le président de département et six fois plus que le sénateur. C'est aussi l' élu plus populaire : 63% des Français ont une bonne opinion de leur maire, à un niveau environ deux fois supérieur par rapport aux autres personnalités politiques.

- Mais l'information centrale est que **la popularité des maires décroît de manière spectaculaire à mesure que le nombre d'habitants de la commune augmente**. Si les habitants des communes de moins de 2 000 habitants sont 68% à exprimer un jugement positif sur leur premier magistrat, cette proportion baisse graduellement au fur et à mesure que la commune croît. Ainsi dans les communes de plus de 100 000 habitants, seule la moitié des résidents (51%) exprime un jugement positif.

#### 2. Les deux tiers des Français jugent leur maire compétent, honnête et dynamique. Certes, une majorité trouve qu'il aime les honneurs, mais il ne privilégierait pas pour autant la communication au travail de fond. L'image détaillée du maire est, dans l'ensemble, excellente : Les Français lui prêtent de nombreuses qualités et peu de défauts.

- Au moins 6 Français sur 10 trouvent leur maire compétent (67%), honnête (67% également), dynamique (64%), solide, ayant de l'autorité (61%) et proche des préoccupations des habitants (60%). A l'inverse, si 56% d'entre eux considèrent qu'il aime les honneurs, ils sont minoritaires à trouver qu'il « fait plus de communication que de travail de fond » (41%) ou qu'il pense trop à sa réélection (44%).

- Les Français habitant dans les zones rurales sont bien plus enthousiastes encore puisqu'ils attribuent systématiquement plus de qualités à leur maire (6 à 8 points de

plus sur les items que l'ensemble des Français) et moins de défauts (6 à 12 points de moins sur les items).

#### 3. La plupart des doléances des maires sont soutenues par les Français, en particulier par ceux vivant en zone rurale

- Les maires ont des doléances : certains les ont fait remonter via l'Association des maires ruraux après la crise des gilets jaunes et la quasi-totalité d'entre-eux a participé à la consultation organisée par le Sénat. Seule une minorité de Français trouvent qu'ils « se plaignent trop » (22%) et, de fait, leurs revendications ou protestations sont très soutenues par leurs concitoyens.

- Les ¼ des Français considèrent qu'ils manquent de moyens pour leur village et qu'ils ne sont pas assez soutenus par l'État (76% dans les deux cas). 6 à 7 Français sur 10 jugent qu'ils doivent faire face à de trop grandes responsabilités (64%), subissent souvent le manque de respect (62%), manquent de reconnaissance et sont trop souvent dérangés pour des sujets mineurs (61% dans les deux cas). Plus d'un sur deux (51%) pensent qu'ils risquent trop facilement des poursuites judiciaires et, sans doute marqués par le décès tragique du maire de Signes cet été, une proportion non négligeable de 36% de Français pensent qu'ils « exercent un métier dangereux ».

### ENQUÊTE DU CEVIPOF (SCIENCES PO) PUBLIÉE LE 21 OCTOBRE

A la question « Dans l'idéal, si vous aviez le choix, où préféreriez-vous vivre ? », 45% d'entre eux répondent « à la campagne », 41% « dans une ville moyenne » et 13% seulement dans une métropole. Une répartition qui ne varie quasiment pas en fonction de l'âge ou du niveau de diplôme. « L'enquête montre que le rural est bien plus demandé que l'urbain et qu'en milieu urbain, les villes moyennes sont bien plus attractives que les villes de 200 000 habitants et plus », selon cette étude conduite auprès de plus de 15 000 personnes. ■

### STOP AU NUANÇAGE DES LISTES PAR LES PRÉFETS

Le sénat a introduit une disposition (article 11 bis C) lors du débat sur la loi Engagement et proximité qui vise à interdire aux préfets la possibilité d'affecter une étiquette politique à une liste diverse dans les communes de moins de 3 500 habitants lors des prochaines élections municipales. La balle est maintenant dans le camp des députés pour définitivement adopter cette proposition que l'AMRF porte depuis de nombreuses années.

## Des expériences pour faire vivre la démocratie locale

L'ouvrage « Des communes et des citoyens : engagez-vous ! » retrace l'expérience de plusieurs élus dans des démarches coopératives à l'échelle de leur commune.

Le site internet associé à cette publication ([www.descommunesetdescitoyens.fr](http://www.descommunesetdescitoyens.fr)) propose divers outils complémentaires à cette démarche, en permettant notamment aux élus et aux citoyens d'échanger entre eux, et de souscrire à l'appel initié le 25 mars 2019.

